

# Saintlean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

#### Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

9 rue de Rennes 35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine 02.99.00.32.55 mairie@stjean-vilaine.fr

#### Horaires d'ouverture

Lundi: 9h-12h / 13h30-17h

**Mardi:** 9h-12h **leudi:** 9h-12h Vendredi: 9h-12h Samedi: 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le lundi 25 septembre 2023 à

20h30

#### **Bibliothèque**

Place de la Grand'Cour 35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine 02.99.00.71.83 bibliotheque@stjean-vilaine.fr

#### Heures d'ouverture

Mercredi: 14h00-17h30 **Vendredi:** 15h30-17h30 **Dimanche:** 10h00-11h30



#### Naissance

MEREL Ewen le 7 août 2023

#### Mariage

GRUET Catheline et RUBIN David le 22 juillet 2023

#### Rédaction et de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

communication@stjean-vilaine.fr ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro (novembre-décembre) déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à communication@stjean-vilaine.fr au plus tard le 23 octobre.

#### Informations municipales et extra-municipales

#### Urbanisme: actualités

#### Lotissement de la Touche

Les prix des terrains ont été arrêtés lors de la réunion du Conseil Municipal du lundi 28 août. Ils varient selon les emplacements. 140 euros le m² pour les logements groupés, 150 euros pour les lots libres situés en partie haute du lotissement et 170 euros le m² pour les lots libres de constructeur situés en bas du lotissement. Les tarifs logements intermédiaires (petit collectif) restent à déterminer avec le constructeur.

Sur la première tranche, 35 logements sont prévus. 16 dans un petit collectif, 4 lots en logements groupés gérés par un constructeur et 15 lots libres.

La Commission Communale en charge du dossier se réunira le 5 septembre pour étudier les demandes.

Les personnes intéressées par une parcelle peuvent toujours soumettre leur candidature par mail à urbanisme@stjean-vilaine.fr ou par courrier auprès de la mairie. Nous reprendrons contact avec les personnes retenues en fonction des critères établis courant septembre.

Vous pourrez prochainement retrouver toutes les informations concernant le lotissement sur le site de la commune dans l'onglet Mairie :

https://www.stjean-vilaine.fr/lotissement-la-touche

#### Travaux rue de l'Eglise et rue du Poirier

Pour rappel, les travaux d'assainissement et d'aménagement de voirie commenceront à la mi septembre. Les usagers (sauf riverains) seront invités à utiliser la voie de contournement pendant cette période.



#### Fraude au faux conseiller bancaire : soyez vigilant!

Une nouvelle forme d'arnaque malheureusement très répandue!

La fraude au faux conseiller bancaire est un type d'escroquerie consistant à tromper la victime pour lui faire valider des opérations frauduleuses sur ses comptes. En général, l'escroc appelle la victime ou l'incite à le contacter. Il se présente comme conseiller ou agent du service anti-fraude de sa banque. Il dispose de nombreuses informations la concernant pour crédibiliser son arnaque (identité, adresse, numéro de compte...). Dans certains cas, il usurpe même un numéro de téléphone de sa banque.

L'escroc prétend avoir identifié des actions suspectes en cours sur le compte bancaire des de la victime et lui demande de les confirmer ou lui propose de les bloquer en urgence. Pour contrer la prétendue fraude en cours, le faux conseiller vous demande alors de valider une opération sur votre espace personnel bancaire, faire un paiement en ligne, ou même un virement, vous dépossédant ainsi de la somme versée.

#### Comment se protéger de ce type d'arnaque?

Méfiez-vous des messages (mail ou SMS) qui vous amènent à communiquer des informations personnelles et/ou bancaires.

N'installez des applications ou logiciels que depuis les sites ou magasins officiels. Utilisez un antivirus pour vous protéger des virus qui pourraient dérober vos mots de passe ou vos informations personnelles et bancaires.

Utilisez des mots de passe différents et complexes pour chaque site et application que vous utilisez.

Jamais un conseiller de votre banque ne vous demandera de lui communiquer votre mot de passe, ni de valider des opérations à distance. En cas de doute, raccrochez et appelez votre banque.

#### Vous avez été victime de ce type d'arnaque?

Déposez plainte en ligne sur la plateforme THESEE accessible sur le site Service-public.fr: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138

Pour être conseillé dans vos démarches, vous pouvez également contacter la plateforme Info Escroqueries du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et classe3.saintjeansurvilaine@gmail.com service gratuits). Le service est ouvert de 9h à 18h30 du lundi au vendredi.

#### Incivilités des propriétaires canins!

On a coutume de dire que le chien ressemble à son maître!

Quand j'entends le nombre important de personnes se plaindre des aboiements de chien ou de déjections que l'on trouve dans les rues ou sur les pelouses (la commune a installé des distributeurs de sacs), je pense que ce sont les maîtres qui sont responsables de ne pas respecter le voisinage, les passants ou les agents.

Vous qui possédez un chien, quand vous partez la journée (travail ou loisir) merci de ne pas laisser votre animal dehors. Il aboie et cela ennuie et dérange tout le voisinage qui est en droit d'avoir un peu de tranquillité. Merci pour eux.

Chiens agressifs. Plusieurs personnes ont été agressées sur la commune par des chiens. Pour éviter tout drame, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse ou enfermés dans un box sécurisé.

#### Dernier rappel: Repas Classe 3

Les personnes intéressées ont jusqu'au 8 septembre pour s'inscrire. Le repas des classes 3 est prévu le samedi 21 octobre 2023. Des flyers ont été distribués dans votre boîte aux lettres.

Le repas des classes, c'est un moment convivial pour se retrouver avec personnes dont l'année de naissance fini par 3. Moment chaleureux, bonne humeur garantie avec des habitants de Saint Jean de votre âge, plus jeunes ou plus âgés...



#### Programme de la journée :

-Photo du groupe de la classe 3 à 18h00 -Repas/dîner à déterminer en fonction du nombre de participants (Le prix sera à déterminer en fonction du choix du traiteur).

Vous êtes intéressé(e)s, questions... Contactez

**LEBRETON 06.32.45.34.65** 

### smictom

#### **ACTUALITÉS**

### Tri à la source des biodéchets en 2024 : Réservez votre bon de réduction pour un lombricomposteur

#### **UNE OBLIGATION DE TRI DES BIODECHETS?**

La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets à partir du l'er janvier 2024. Toutefois, plus que pour les particuliers, c'est surtout le service public de gestion des déchets qui est visé par cette législation. Il incombe donc au SMICTOM de proposer à chaque habitant une ou plusieurs solutions pour pouvoir trier, chez eux, leurs déchets alimentaires.

#### LA SOLUTION SI VOUS N'AVEZ PAS DE JARDIN OU D'ESPACE VERT A PARTAGER : LE LOMBRICOMPOSTAGE

Vous habitez en appartement ou dans une petite maison et vous n'avez pas de jardin? Vous n'avez pas la possibilité de mettre en place un espace de compostage partagé avec les habitants de votre résidence ou de votre quartier? Une solution existe : le lombricompostage.



A partir du mois de septembre, le SMICTOM va donner la possibilité à tous les habitants du territoire de bénéficier de bons de réduction pour l'achat d'un lombricomposteur. Ce bon de réduction prend en charge à hauteur de 50% du prix d'achat (subvention plafonnée à 40€, hors achat des vers et des frais de port).

#### Les avantages du lombricompostage :

Il permet une réduction des ordures ménagères jusqu'à 30% de votre poubelle noire, il prend peu de place et n'a pas d'odeurs, est propre et ne demande pas d'entretien particulier (pas besoin de le retourner). Nous proposons plusieurs modèles de lombricomposteurs, dont les prix vont de 75 à 115€, en fonction des tailles et volumes de biodéchets que vous souhaitez composter dans votre domicile.

#### Comment faire ?

Le SMICTOM propose un bon de réduction pour l'achat d'un lombricomposteur chez un partenaire. Renseignez-vous sur :

https://www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/lombricomposteur/

### Nouvelle signalétique sur les bornes d'apport volontaire du territoire

Avez-vous remarqué? Toutes les bornes d'apport volontaire du territoire ont changé d'apparence ces derniers mois. La signalétique a en effet été mise à jour après la mise en place de l'évolution des consignes de tri le



I er janvier 2023. Désormais, tous les emballages plastiques sans exception vont dans la collecte sélective, en borne ou en sac jaune, pour l'ensemble des 67 communes du territoire. Pour rappel, les emballages :

N'ont pas besoin d'être lavés avant d'être déposés, ne doivent pas être emboîtés les uns dans les autres. Si vous manquez de place, aplatissez-les.

#### **EN BREF**

## Tri et réduction des déchets : Le SMICTOM recherche des foyers témoins

La meilleure parole, c'est la vôtre ! Le SMICTOM recherche des témoignages afin de partager les retours des habitants via ses outils de communication (site internet, magazine, réseaux sociaux, etc...).

Vous êtes engagé dans la réduction des déchets ? Vous pratiquez le tri, le compostage, le zéro déchet, le réemploi ? Vous avez changé de mode de collecte (bac ou borne) ? Vous souhaitez partager votre expérience, vos difficultés, bonnes surprises ou encore vos trucs et astuces auprès des habitants du territoire ? Contactez le SMICTOM :

communication@smictom-sudest35.fr

### 3 bonnes raisons d'apporter son huile de friture en déchèteries

Ne nous voilons pas la face, peu de monde résiste à une belle assiette de frites. Mais une fois le plat terminé, que faire de l'huile usagée? Cela peut sembler anodin, mais mal jeter son huile végétale peut avoir des conséquences.



Le saviez-vous ? L'huile végétale est à apporter en déchèterie !

Vous en tirerez beaucoup d'avantages :

Jeter l'huile usagée dans les canalisations risque de boucher le réseau d'eau. Les huiles raidissent au contact de l'eau, s'accumulent et bouchent les tuyaux.

L'huile usagée est un déchet revalorisable! Déposée en déchèterie, elle sera traitée pour être transformée en biocarburant. Un geste éco-responsable!

L'huile usagée est un déchet particulièrement difficile à traiter, surtout mélangée avec de l'eau. La déposer en déchèterie, c'est faciliter le traitement des eaux et le travail des stations d'épuration.

#### **EN LIGNE**

#### Envie d'alléger votre boite aux lettres?

Vous ne souhaitez plus recevoir de publicités, mais tenez aux informations de votre commune, du Smictom et autres collectivités? Rendez-vous sur <a href="https://www.smictom-sudest35.fr">www.smictom-sudest35.fr</a> rubrique « documentation » section « recevoir de la documentation » pour commander gratuitement un autocollant « stop pub » qui vous sera transmis dans les meilleurs délais!

#### Bibliothèque Municipale

#### Nouveautés septembre-octobre 2023































































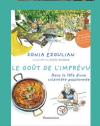












#### Nouveauté : Une boîte de retour dès la rentrée

La Bibliothèque de Saint Jean Sur Vilaine a eu la chance de récupérer l'ancienne boîte de retour de la bibliothèque de Châteaubourg.

Après un petit lifting réalisé par l'agent technique, la voici désormais prête à fonctionner. Située à l'entrée de la bibliothèque, vous pourrez désormais y déposer vos livres en dehors des horaires d'ouverture.



Exposition « Grosse bêtise, mode d'emploi »

Du mercredi 6 septembre au dimanche 29 octobre

L'exposition de bande dessinée dont tu es le héros!

Cette exposition permet de comprendre les techniques de la bande dessinée à travers des **jeux interactifs et ludiques** accessibles aux plus jeunes.

Avec Suzie, l'héroïne de *Petite souris, Grosse bêtise* et des dessins inédits d'Alain Kokor, les enfants jouent, dessinent, manipulent en apprenant les bases de la création d'une bande dessinée.



#### Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture

Exposition prêtée par la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.

### Tournoi de jeu vidéo Mercredi 4 octobre

de 14h00 à 17h00

Cette année, dans le cadre du mois du multimédia, proposé dans les bibliothèques du réseau Arléane, venez



vous amuser avec un jeu vidéo culte, tout droit venu du Japon : <u>Taiko no Tatsujin</u>.

En famille ou entre amis, essayer de vous qualifier pour la grande finale, qui aura lieu présence d'Ayami MICHELLE le samedi 28 octobre à 15h00 dans la salle Louis Jouvet du Centre culturel Jacques Duhamel de Vitré.

**Entrée libre - TOUT PUBLIC** 

Plus d'informations sur :

bibliothe que@stjean-vilaine.fr

arleane.vitrecommunaute.bzh

#### Pays de Vitré

#### Journées européennes du patrimoine

Découvrez le programme des visites guidées et fait en famille sans chrono et sans classement. des animations proposées par les communes de Vitré Communauté les 16 et 17 septembre dans le cadre VTT, kayak, orientation et tir laser sont au programme. des 39èmes Journées européennes du Patrimoine sur journées-patrimoine35.com.

Vous y trouverez des visites à Champeaux, Châteaubourg, La Guerche de Bretagne, Val d'Izé et Vitré.

https://www.tourisme-rennes.com/ fr/journees-patrimoine/vitre-jep/



#### **RAID Famille** Dimanche 01 octobre 10h00 Base de loisirs de la Haute-Vilaine

Un raid est un enchainement d'activités de pleine nature. Ici, on le

Age minimum: 10 ans

Départs libres entre 10h00 et 11h00 (I mineur minimum par équipe)

Equipe de 2 : 18€ Equipe de 3 : 21€ Equipe de 4 : 24€

Equipe de 5 : 27€ (2 majeurs) Equipe de 6 : 30€ (2 majeurs) Savoir nager obligatoirement

Renseignements et inscriptions :

02.99.49.64.64



#### La parole aux Associations

#### **US Saint Jean**

#### Nouveauté rentrée : badminton à l'US Saint Jean

Tu souhaites intégrer le club familial de l'US Saint Jean sur Vilaine en tant que footballeur en compétition ou la section badminton en loisirs?

Nous serons ravis de t'y accueillir. N'hésite pas à nous contacter pour avoir plus d'informations en fonction de la section et des catégories. Des séances découvertes sont possibles.

Toute l'année, l'US Saint Jean Sur Vilaine propose également des évènements (tournoi, repas etc...) et recherche donc des bénévoles et arbitres.

#### **Renseignements:**

École de Foot: TROLEY Nicolas - 06 50 29 23 86

Football SÉNIOR: MESTRARD Emmanuel - 06 98 88 12 73

Badminton: PIERRE Ophélie - ophelypierre@hotmail.fr

Volley-ball: TROLEY Nicolas - 06 50 29 23 86

Bénévolat : Alexane 06 30 97 25 71

us.saintjean.35@gmail.com







**APEL** 

#### LOTO de l'APEL

Le grand loto organisé par l'APEL aura lieu cette année le samedi 14 octobre à partir de 20h00 à la salle des sports.

Cette année, c'est Maxime LEGAVRE, jeune Saint Jeannais passionné de loto qui animera la soirée.

Ce sera son premier loto en tant qu'animateur à St Jean sur Vilaine, il prend ainsi la relève de Jean, qui a organisé les 2 derniers lotos.

Réservation indispensable au 06.63.24.80.80 jusqu'au 12 octobre.

Ouverture des portes à 18h00.

Buvette et restauration sur place

apelecolesteelisabeth@gmail.com



Art AEJI

Cette année, la troupe se met en scène dans la comédie musicale française « SISTER ACT ». Comédie qui a rencontré un immense succès au théâtre Mogador, il y a quelques années. Nous répétons depuis plusieurs mois les danses, les chants et les parties théâtrales de cette comédie pleine d'énergie et de bonne humeur.

La troupe compte assurer un spectacle de grande qualité, à l'image de l'autre comédie musicale à succès, « Les 10 commandements », qu'elle avait eu la chance de jouer en 2019 à Cornillé et qui avait été jouée 5 fois à guichet fermé (1500 spectateurs). L'événement se déroulera les II, I2, I7, I8 et I9 novembre dans la salle de spectacle l'Intermède



à Louvigné-de-Bais. Réservations

sur www.cieartscene.fr 06.68.29.88.84.

#### **Basaro danses**

#### Nouveauté : cours de danse à Saint Jean

BaSaRo Danses a été créée en 2020. Les 2 Cours de danse animateurs bénévoles, Guy et Violaine, proposent des cours de **Bachata**, **Salsa** portoricaine et **Rock** aux adultes sur 2 niveaux, débutant à Saint jean le jeudi soir et intermédiaire le mardi soir à Châteaubourg afin de partager le plaisir de danser.



Tout au long de l'année des soirées ou après-midi dansantes pour pratiquer ainsi que des stages pour découvrir d'autres danses seront proposés.

Tarifs : Adhésion 20€ Réduction de 20€ : couple / étudiant / personne à la recherche d'un emploi

I danse 70€, 2 danses I 10€; 3 danses I 50€ Pour plus d'informations : Tél : 06.11.95.01.15

<u>basarodanses@gmail.com</u> https://basarodanses.wixsite.com/

#### **CSF**

La CSF St Jean est une association regroupant divers activités: L'art floral, le club parent, l'espace jeux badaboum, la bourse aux vêtements...

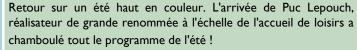
La CSF vous propose une soirée jeux de société vendredi 13 octobre à partir de 20h00 dans l'ancienne cantine située à côté de la Bibliothèque. Gratuit et ouvert à tous.

<u>Club parents</u> : reprise des ateliers en septembre autour des enfants de 3 à 11 ans.

Informations: 02.99.00.78.84

Bourse aux vêtements: la bourse aux vêtements aura lieu le week-end du 17 et 18 novembre à la condition que des personnes se portent volontaires pour aider l'organisation de la manifestation.

Art Floral : L'activité reprend le samedi 23 septembre. L'atelier se déroule le 3ème samedi du mois de 10h à 12h dans l'ancienne cantine située à côté de la bibliothèque. 02.99.62.36.10 Renseignements: stjean.csf@gmail.com



La commune de Marpiré a été renommée Marpiwood pour les besoins de l'imaginaire des enfants. Dès le deuxième jour d'ouverture, 85 enfants ont participé à l'inauguration du changement de nom de la commune en présence de Thérèse Moussu et des élus de Champeaux et de St Jean sur

Vilaine. Tout au long du mois de iuillet, les enfants ont découvert le monde du cinéma et ont pu créer leur propre festival de courts métrages avec des films de création. Le festival a Marpiwood rassemblé les enfants, parents, élus et partenaires



de l'AEJI au cinéma de Châteaubourg pour une projection sur grand écran qui en a épaté plus d'un!

Aussi, tous les jours les enfants, répartis sur 4 tranches d'âges : les Noupiks, les Tamagos, les Avares et les Mistiks ont pu faire de nombreuses activités : manuelles, culinaires, des grands jeux.... Un programme riche imaginé par Louane, Lou, Guillian, Noé, Anne, Julien, Alicia, Armand, Zoé, Paul, Aléna et Louann les animateurs de juillet! Mais aussi des nuits au centre avec un petit déjeuner au p'tyt bistot associatif de Marpiré où les enfants ont pu déguster les délicieuses brioches et pancake de Thérèse et Annick (bénévoles).

Trois mini-camps, à la base de loisirs de haute vilaine pour les Mistiks (12-14 ans), au camping de Martigné-Ferchaud pour les Avares (8-11 ans), et à Vitré pour les Tamagos (6-7 ans).

L'accueil de loisirs a aussi fait une journée hors les murs à Champeaux où les élus, Maria-Annick et Pascale ont pu faire découvrir la commune aux enfants, sans compter sur le repas du midi servi le midi par le restaurant La cascade de Champeaux.

C'est après deux semaines de repos bien mérité que l'accueil de loisirs a ré-ouvert à St Jean le lundi 21 août.

Les inscriptions pour les mercredis 2023-2024 sont désormais ouvertes. n'hésitez pas à contacter Marie, la directrice pour une demande d'inscription. 06.89.08.39.53

#### Club du sourire

Après la pause estivale, reprise des activités détente du club le **jeudi 14 septembre** avec la belote, le scrabble et le goûter.

A partir du **jeudi 7 septembre**, reprise de la danse en ligne dans les 4 communes (Saint Didier, Saint Jean sur Vilaine, Domagné et Louvigné de Bais) pour les adhérents du Gmouv.

Pour Saint Jean, ce sera le jeudi 19 octobre et le 7 décembre (salle polyvalente).

Le concours de belote ouvert à tous les clubs de la région aura lieu à la salle polyvalente située rue du poirier le **mercredi** 20 septembre.

Ouverture des portes à 13h15.

10 euros par équipe. (lots habituels) Inscription sur place à partir de 13h30.

Renseignements et inscriptions :

Marie-Jo GAILLARD, Présidente du club au 02.99.00.73.75.



#### Extrait de séance du Conseil Municipal du 28 août 2023

#### Devis d'honoraires pour maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux « d'assainissement EP » place de l'Eglise et rue du Poirier

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une proposition de devis du bureau d'études ORA, déjà missionnée pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie de la rue de l'Eglise et la rue du Poirier, a été reçue pour la réalisation de la mission maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement EP.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis du bureau d'études ORA pour un montant de 3 328.00 € H.T. (3 993.60 € T.T.C) et autorise Monsieur Le Maire à le signer.

### Coût de la location des salles pour les associations extérieures à la commune

Monsieur Le Maire fait savoir au Conseil Municipal que les locations de salles sont de plus en plus demandées par des associations extérieures à la Commune et demande au Conseil Municipal de délibérer sur le tarif pouvant être appliqué pour ces dernières.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'appliquer les tarifs suivants :

10 euros par heure. 70.00 euros la journée.

### Détermination du prix des lots du futur lotissement de la Touche

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de viabilisation sont démarrés pour le lotissement de La Touche et qu'il convient donc de déterminer le prix de vente des lots en vue de leur commercialisation.

La Commission urbanisme s'est réunie le **04 juillet 2023** afin de faire une proposition au Conseil Municipal :



**Lots bleus :** logements intermédiaires – constructeur à déterminer.

Lots groupés en vert : Constructeur (clé en main) - 140.00 € T.T.C.

**Lots jaunes :** Lots libres de constructeur **150.00 €** T.T.C.

**Lots rouges :** Lots libres de constructeur – **170.00 €** T.T.C.

### Décision modificative sur le budget Commune en investissement

Mme Stéphanie LERAY, Adjointe au Maire, explique au Conseil Municipal qu'une recette concernant une taxe d'aménagement a été perçue à tort en 2017 pour un montant de I 071,25 € et doit être remboursée à la Trésorerie par le biais d'un mandat au compte 10226. N'ayant pas de crédit au compte 10226 une décision modificative est nécessaire pour passer l'écriture

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'effectuer l'écriture, afin de pouvoir rembourser cette somme.

### Décision modificative sur le budget Commune en fonctionnement

Madame Stéphanie LERAY, Adjointe au Maire, explique au Conseil Municipal que la Trésorerie demande de passer une écriture concernant un recalcul fait par la DGFIP sur des modifications de taux TH (2017et 2019). Ce prélèvement d'un montant de **I 295** € a été imputé en Juillet sur l'avance de fiscalité de ce mois en la réduisant d'autant.

Cette régularisation doit être imputée sur le compte 739118. N'ayant pas de crédit sur ce compte, il est nécessaire de prendre une décision modificative.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la décision modificative, ci-dessus, et autorise de passer ces écritures.

### Décision modificative pour manque de crédit au programme II3 « travaux de l'Eglise »

Madame Stéphanie LERAY, Adjointe au Maire, explique au Conseil Municipal que suite au nouveau devis de l'entreprise Pierre et le Ciseaux qui a été validé lors de la séance du 19 juin 2023 d'un montant **de 20 597,98 €** dans le cadre des travaux de l'Eglise pour des travaux supplémentaires, il manque des crédits en investissement au programme 113 « Travaux église ». Des crédits vont donc être pris sur le programme 102 « Bâtiments communaux ».

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la décision modificative et autorise de passer ces écritures.

/